MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Somme

Commune : Hardecourt-aux-Bois

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise

Monument(s)

Appellation : Eglise

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 10/09/2020

Étendue de la protection : Inscription au titre des monuments historiques de l'église Saint-Martin à HARDECOURT-aux-BOIS (Somme) en totalité, dont au titre des immeubles par nature, la clôture de choeur et les fonts baptismaux

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.